

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2016

### COMPTE-RENDU

Le trois mai deux mille seize à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

**Étaient présents** : Patrick GAULTIER, Anita GUÉRIN, Norbert LIVENAIS, Michelle CHARPENTIER, Armelle LACROIX, Lilian LEBRET, Philippe PELLUAU, Colette PERRAULT, Sylvie ECOLE, Chantal LOPEZ, Laurent DAVY, Marcel GUIOULLIER, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Richard FLAMENT, Hervé GADBIN, Geneviève JUGE, Damien DESERT, Sonia GUIOULLIER, Sandrine COURNE, Claude PAILLARD.

**Étaient absents et excusés** : Philippe TRICAUD.

**Étaient absents** : Mathilin GUILLET, Rémi DHOMMEAUX.

Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de Philippe TRICAUD.

Mme Geneviève JUGE a été élue secrétaire de séance.

.....

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 AVRIL 2016

Le procès verbal de la réunion du 13 avril 2016 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

### COMPTE RENDU DE DELEGATION

Dans le cadre des délégations permanentes que le Conseil Municipal lui a attribuées le 9 avril 2014, Monsieur le Maire n'a pas usé du droit de préemption de la Commune dans les ventes suivantes :

- 9, Rue Ambroise Paré
- 16, Rue Neuve
- 20, Allée des Acacias
- Allée des Acacias

Le Conseil Municipal n'émet pas d'observations.

### ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'inscrire à l'ordre du jour complémentaire le point suivant :

- Jumelage : remboursement au Comité de jumelage du cadeau offert aux Allemands dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire

**2016 – 077 : REMBOURSEMENT AU COMITE DE JUMELAGE DU CADEAU OFFERT AUX ALLEMANDS DANS LE CADRE DU 20<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE**

Estelle BESSON, originaire de RENAZE, a créé une œuvre qui sera remise au nom de la commune à nos amis allemands de KIRCHHEIM dans le cadre du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage ce week-end.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** d'allouer la somme de 900 € au Comité de jumelage pour l'œuvre créée par Estelle BESSON, offert en cadeau à la ville de KIRCHHEIM pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage.

**AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

**2016 – 078 : ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Par arrêté préfectoral du 11 avril 2016, suite aux élections municipales des 3 et 10 avril 2016 à Athée, Monsieur le Préfet a fixé la composition du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Craon comme suit :

- ↵ Craon : 8 sièges
- ↵ Cossé le Vivien : 6 sièges
- ↵ Renazé : 5 sièges
- ↵ Quelaines-Saint-Gault : 4 sièges
- ↵ Ballots : 2 sièges
- ↵ Méral : 2 sièges

Toutes les autres communes ont 1 siège, soit un total de 58 sièges au lieu de 66 initialement.

Vu la loi n°2015-264 du 9 mars 2015, notamment l'article 4,

Vu l'article L.5211-6-2 du code général des collectivités locales,

Le Conseil Municipal, procède à l'élection à bulletins secrets des délégués de la commune :

Sont candidats :

### **Liste Patrick GAULTIER**

- ↵ Patrick GAULTIER
- ↵ Claude PAILLARD
- ↵ Colette PERRAULT
- ↵ Norbert LIVENAIS
- ↵ Anita GUERIN

### **Liste Richard FLAMENT**

- Richard FLAMENT

### **SONT ÉLUS :**

#### **Liste Patrick GAULTIER**

**17 voix – 4 élus**

- ↵ Patrick GAULTIER
- ↵ Claude PAILLARD
- ↵ Colette PERRAULT
- ↵ Norbert LIVENAIS

#### **Liste Richard FLAMENT**

**4 Voix – 1 élu**

- ↵ Richard FLAMENT

### **ENTRETIEN DES ECO-PARCS**

Devant l'incivilité de certaines personnes et les dépôts sauvages constatés sur les buttes ardoisières et aux abords des éco-parcs, les agents communaux sont amenés à effectuer le nettoyage des éco-parcs, ce qui mobilise en moyenne 1 agent 2 demi-journées par semaine.

Cette compétence relève de la Communauté de Communes du Pays de Craon,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire :

**DEMANDE** à ce qu'un courrier soit envoyé à la Communauté de Communes du Pays de Craon pour que le temps passé les agents communaux à l'entretien des éco-parcs soit remboursé aux communes dans le cadre d'une mise à disposition des agents, cette compétence étant intercommunale.

**PRECISE** qu'il sera demandé aux agents communaux d'inspecter les dépôts sauvages afin de trouver si possible trace des coupables et ainsi de les sanctionner.

Un arrêté municipal de 2003 prévoit qu'en dédommagement des coûts d'enlèvement, une amende de 75 € par dépôt sauvage constaté, sera réclamée au propriétaire des déchets abandonnés qui aura été identifié.

## ASSOCIATIONS

### 2016 – 079 : ADHESION AU « CLUB PAYSAGE 53 »

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** d'adhérer au « Club Paysage 53 »,

**ALLOUE** la somme de 200 € à cette association, en fonction de la strate de population de la commune.

## SALLE DE LA TOUCHE

### 2016 – 080 : REVISION DU PLAN DE FINANCEMENT

Après avoir été informé que le montant de la réserve parlementaire serait de 5 000 € et non de 10 000 € comme attendu,

Après avoir été informé que la Préfecture n'a pas retenu ce projet au titre de la D.E.T.R. 2016.

Après avoir été informé que Monsieur le Préfet n'a pas retenu ce projet au titre de la dotation de soutien à l'investissement local,

Après avoir reçu l'engagement verbal de M. le Préfet qu'il proposera à son successeur que les dossiers non retenus au titre de la DETR 2016 seraient prioritaires en 2017,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de reporter la réhabilitation de la salle de la Touche en 2017 afin de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la D.E.T.R. 2017.

**PRECISE** que les crédits qui étaient alloués à cet investissement ne feront pas l'objet d'une réaffectation au titre du budget 2016 afin de permettre un meilleur autofinancement en 2017.

## VOIRIE

### **2016 – 081 : LANCEMENT DE CONSULTATIONS DE MAITRES D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES : RUE DU M. LECLERC – RUE P. GEMIN – ROUTE DE LA BOISSIERE**

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de lancer une consultation auprès de maîtres d'œuvre pour l'aménagement des voies suivantes, en collaboration étroite avec le Conseil Départemental car les voies sont départementales.

**VALIDE** le programme comme suit :

**Rue du Maréchal Leclerc** : linéaire 350 m - aménagement de sécurité en limitant la vitesse des véhicules à 30 km/h et en offrant aux piétons un espace dédié tout en maintenant des places de stationnement.

**Rue Pierre Gémín et Route de la Boissière** : linéaire 600 m – aménagement de sécurité par un marquage de l'entrée de la partie agglomérée – redonner à chaque usager sa place dans une rue qui aujourd'hui est quelque peu déstructurée.

**DECIDE** que le jugement des offres portera sur la valeur technique de l'offre – Pondération : 50% et sur le prix des prestations – Pondération : 50 %

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à la signature de ce marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet le mieux disant.

### **2016 – 082 : ELAGAGE DES ABORDS DU STADE ET DE LA RD 771**

En accord avec le propriétaire, Jocelyn COURCELLE, il est proposé d'élaguer la haie en limite entre le stade et les terres de Jocelyn COURCELLE ainsi que celle sur le bord de la RD771 en entrée d'agglomération devant « Intermarché ».

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**VALIDE** le devis de 1 200 € H.T. présenté par Philippe CHAZE pour ces travaux.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager cette dépense.

## PERSONNEL

### **2016 – 083 : GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE**

En remplacement d'un emploi d'apprenti en espaces verts,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de gratifier un stagiaire qui effectuera une formation qualifiante de CAPA1 et CAPA2 de Jardinier Paysagiste auprès de la MFR de Pré-en-Pail, à compter du 29 août 2016 pour une durée de 2 ans.

**FIXE** le montant de cette gratification à 125 € par semaine travaillée.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de stage.

## SPORT

### **2016 – 084 : ACHAT D'UN TABLEAU D'AFFICHAGE POUR LA SALLE OMNISPORTS**

A la demande de plusieurs clubs sportifs,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de l'acquisition d'un tableau d'affichage pour un montant est de 1 435 € H.T. pour la salle Omnisports.

## ASSAINISSEMENT

### **2016 – 085 : PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT - POSTE DE RELEVAGE**

La Nantaise des Eaux Services propose dans le cadre de son programme de renouvellement de remplacer l'armoire électrique du poste de relevage de la Gare qui est en mauvais état en lieu et place de l'armoire électrique du poste de relevage de la Malvallière, plus récente et encore en bon état.

Le coût de cette opération est identique, cela ne modifie en rien le plan contractuel de renouvellement du contrat d'assainissement.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**VALIDE** la proposition de la Nantaise des Eaux Services, d'intervertir le renouvellement de l'armoire électrique du PR de la Gare en lieu et place de l'armoire électrique du PR de La Malvalière.

**2016 – 086 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR MISE EN PLACE DE MESURES D'AUTO SURVEILLANCE A LA STATION D'EPURATION**

A la demande du SATESE, pour connaître le nombre de m<sup>3</sup> total entrant à la station et celui rejoignant directement le milieu naturel via le trop plein, il est demandé de mettre en place des mesures d'auto surveillance.

Le Conseil Départemental de la Mayenne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne soutiennent financièrement les travaux entrepris dans le cadre de l'auto surveillance.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**ADOPTE** le Dossier de Consultation des Entreprises,

**SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental de la Mayenne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des travaux comme suit :

<b>DEPENSES</b>	
Honoraires Maître d'œuvre	4 579.00 €
Travaux auto surveillance	28 000.00 €
Divers ( insertion – communication )	421.00 €
<b>Total :</b>	<b>33 000.00 €</b>

<b>RECETTES</b>	
Agence de l'Eau Loire Bretagne	16 500.00 €
Conseil départemental	9 900.00 €
Autofinancement ou emprunt :	6 600.00 €
<b>Total :</b>	<b>33 000.00 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une consultation auprès d'entreprises compétentes dans ce type de travaux,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché public avec l'entreprise mieux disante et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

## INFORMATIONS

### **Mayenne Habitat :**

Patrick GAULTIER informe qu'une rencontre a eu lieu avec le Directeur de Mayenne Habitat, deux points ont été abordés :

- ↳ La poursuite des constructions Allée A. de St Exupéry. Mayenne Habitat envisage la construction de 4 pavillons dans le même esprit que ceux construits, pas avant 2018.
- ↳ Pour le terrain P. et M. Curie, Mayenne Habitat serait assez favorable de le céder à la Commune. M. LEROUX, Directeur de Mayenne Habitat, doit nous communiquer pour des opérations similaires en Mayenne à quel prix le terrain a été cédé.

### **Immeubles 1 et 3 Rue V. Fourcault :**

Patrick GAULTIER informe qu'il a eu Serge PROD'HOMME au téléphone, un devis de mise en sécurité de l'immeuble a été transmis au propriétaire de la part de l'entreprise PREVOSTO. Le Conseil municipal unanime souhaite la mise en sécurité de l'espace public par un filet ou tout autre moyen avant le passage du Tour de France.

### **Minibus en août**

Michelle CHARPENTIER informe que pendant les trois premières semaines d'août, le transport des aînés aura lieu que le vendredi matin.

### **TOUR DE FRANCE 2016 :**



Norbert LIVENAIS évoque une réunion de préparation en Préfecture, les services préfectoraux tablent sur 10 000 spectateurs à RENAZE en comparaison aux nombres de spectateurs l'an passé à GORRON. Suite à une rencontre avec les Directrices des écoles publiques, il est prévu un pique-nique et les enfants seront cantonnées à l'Escale. Le Foyer logement et la Maison de retraite iraient à l'Entr'acte. Norbert LIVENAIS précise que la rencontre avec la FDJ n'a toujours pas eu lieu.

Laurent DAVY demande où en est la mise en place d'un écran géant. Norbert LIVENAIS n'a pas d'informations à ce sujet et doit reprendre contact avec PULSAT.

**Exposition éphémère :**

Anita GUERIN informe qu'une exposition de différents artistes a lieu tout le mois de Mai dans l'ex-magasin de M. JOURNIAC.

**Prochain conseil municipal :** Il aura lieu le mardi 7 juin 2016 à 20 H 30.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.***